

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0633 du 06/04/2020**

Arrêté du 19 mars 2020

ARRETE RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rectificatif porte situation administrative d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 19/03/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL  
DES FINANCES PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ RECTIFICATIF**

portant situation administrative d'un inspecteur principal des finances publiques

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 11 février 2020 portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des finances publiques, année 2020 ;

Vu la demande du directeur départemental des finances publiques de Savoie et l'accord de l'intéressé en date du 9 mars 2020 ;

**ARRÊTE :****Article premier**

L'article premier de l'arrêté du 11/02/2020 est, pour ce qui concerne la situation de M. Jean-Jacques JEREZ, modifié, conformément aux indications figurant sur le tableau ci-après :

N° DGFIP	Prénom	Nom	Affectation		Niveau de détachement	Date d'effet
148382	Jean-Jacques	JEREZ	Bouches-du-Rhône	SIP Marseille 4E et 13E	Chef de service comptable de 4 <sup>ème</sup> catégorie	01/05/2020

**Article 2**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 19 MARS 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756